



**RESEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN
INTERNATIONAL NETWORK OF BASIN ORGANIZATIONS
RED INTERNACIONAL DE ORGANISMOS DE CUENCA
REDE INTERNACIONAL DE ORGANISMOS DE BACIA**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MONDIALE
MERIDA (MEXIQUE)
1^{er} – 4 JUIN 2016**



RÉSOLUTIONS FINALES

DOCUMENT DE TRAVAIL PROVISOIRE N°02

L'Assemblée Générale Mondiale statutaire 2016 du Réseau International des Organismes de Bassin s'est tenue à Mérida au Mexique du 1^{er} au 4 Juin 2016, à l'invitation du Secrétariat mexicain à l'Environnement et aux Ressources Naturelles (SEMARNAT), de la Commission Nationale de l'Eau (CONAGUA) et des Conseils de Bassin mexicains, ainsi que du Réseau des Organismes de Bassin d'Amérique du Nord (ROBAN)

La réunion a été honorée de la présence effective de MM. Secrétaire National de l'Environnement et des Ressources Naturelles (SEMARNAT) du Mexique, Directeur Général de la Commission Nationale de l'Eau (CONAGUA) du Mexique,

L'Assemblée a réuni (509 Inscrits) délégués, représentant les Organismes membres, administrations de l'eau ou observateurs de --- Pays, ainsi que les représentants de plusieurs organisations de coopération bi ou multilatérales intéressées et de Commissions ou Autorités internationales de bassins transfrontaliers.

Les délégués ont remercié le Secrétariat mexicain à l'Environnement et aux Ressources Naturelles (SEMARNAT), la Commission Nationale de l'Eau (CONAGUA) et les Conseils de Bassin mexicains, le Réseau des Organismes de Bassin d'Amérique du Nord (ROBAN), ainsi que l'Etat du Yucatan et la Ville de Mérida et tous les sponsors de la manifestation pour leur merveilleux accueil à Mérida, la parfaite organisation de leur Assemblée et la qualité de la documentation distribuée.

L'Assemblée a renouvelé ses remerciements aux Autorités françaises pour leur soutien politique, technique et financier au Secrétariat Technique Permanent du RIOB depuis 1994, ainsi qu'aux Organismes de Bassin et aux Autorités gouvernementales de tous les Pays qui soutiennent financièrement les Secrétariats Techniques Régionaux ou ont organisé des Assemblées ou des Bureaux du RIOB, du RAOB, du REMOB, du RELOB, du REBOB, du CEENBO, du ROBAN et du EECCA-NBO, ainsi que du groupe « EURO-RIOB »....

L'Assemblée Générale, à l'unanimité des organismes-membres représentés, a approuvé, dans le cadre des statuts du Réseau, les décisions suivantes :

A - DECISIONS STATUTAIRES

A1 - ELECTION DU PRESIDENT

L'Assemblée a félicité **le Brésil** et tout particulièrement l'ANA et le REBOB, et le Président **Lupericio ZIROLDO ANTONIO** pour la façon magistrale dont a été assurée la Présidence mondiale du RIOB, depuis l'Assemblée Générale de Fortaleza en Aout 2013.

L'Assemblée a désigné à l'unanimité S.E. M. Roberto Ramírez DE LA PARRA, Directeur Général de la Commission National de l'Eau (CONAGUA), Mexique, comme **nouveau Président mondial du RIOB** jusqu'à la prochaine Assemblée Générale, qui se tiendra courant 2019 au

L'Assemblée à l'unanimité a décidé d'attribuer le titre de « **Présidents d'honneur du RIOB** » à Mr. **Lupericio ZIROLDO ANTONIO**, comme c'est la tradition pour tous les précédents présidents mondiaux du Réseau,

Elle a décerné le titre « **d'experts du RIOB** », pour les services qu'ils ont rendus au Réseau à **Mmes et MM.**

A2 – COMPOSITION DU BUREAU DE LIAISON

Elle a également désigné les **Membres du Bureau Mondial de Liaison** proposés par les Autorités nationales et les Organismes-membres concernés de chaque région où existe un Réseau Régional: (voir ANNEXE 1)

L'Assemblée Générale a donné pouvoir au Bureau de Liaison pour désigner, le cas échéant, de nouveaux membres proposés par les Réseaux Régionaux en fonction de leurs nouveaux développements..

Sous la présidence de M. Roberto Ramírez DE LA PARRA, nouveau président mondial du RIOB, **MM. Lupericio ZIROLDO ANTONIO (Brésil), M. Peter Kovacs, comme alternate de Monsieur László KOTHAY (Hongrie), Kabiné KOMARA, Haut-Commissaire de l'OMVS,** sont membres de droit du Bureau de Liaison, en tant que précédents Présidents Mondiaux ou leurs successeurs dans les instances de leur pays et MM./Mme, en tant que prochain Président en 2019 - 2021.

Tous les Présidents et Secrétaires des Réseaux Régionaux sont également Membres de droit du Bureau Mondial de Liaison, ainsi le Secrétaire Technique Permanent mondial (STP) du RIOB.

Un représentant respectivement du Global Water Partnership, du Conseil Mondial de l'eau et le Président du Comité d'organisation du VIII^{ème} « World Water Forum » de Brasilia (Brésil) seront également invités aux réunions du Bureau de Liaison, ainsi que les représentants des Agences des Nations Unies conduisant des programmes sur l'eau associant le RIOB, de la Commission Européenne, de l'OCDE ou de l'OSCE, notamment.

Le Président invite, à son initiative, aux réunions de Bureau d'autres représentants d'organismes multilatéraux ou de bailleurs de fonds collaborant avec le RIOB.

Les prochaines réunions du Bureau de Liaison seront coordonnées avec les prochains événements organisés par le RIOB ou les Réseaux régionaux.

A3 – COMITE DIRECTEUR

L'Assemblée Générale a rappelé qu'un Comité Directeur était désigné auprès du Président, parmi les membres du Bureau mondial de Liaison, pour l'assister et l'appuyer dans ses tâches, le représenter en cas d'empêchement et participer au Comité de Pilotage du Plan pluriannuel d'Actions du RIOB.

Ce Comité est composé, outre le Président en exercice, des deux précédents Présidents, du futur Président pressenti en tant qu'organisateur de la prochaine Assemblée Générale et des Secrétaires du RIOB et des Réseaux Régionaux.

A4 - APPROBATION DES COMPTES 2013 – 2014 - 2015 DU RIOB ET DU BUDGET PREVISIONNEL 2016 DU SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT

Les délégués ont pris connaissance du bilan d'activités et des comptes récapitulatifs du RIOB, en tant que tel, pour ses recettes et dépenses directes pour les années comptable 2013, 2014 et 2015.

Après avoir entendu la lecture des rapports financiers et d'activité, ainsi que ceux du Commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale a approuvé :

- les comptes annuels 2013,
- les comptes annuels 2014,
- les comptes annuels 2015, et l'affectation des résultats de ces exercices en report à nouveau.

L'Assemblée Générale a approuvé également les rapports spéciaux du Commissaire aux comptes pour les exercices 2013, 2014 et 2015.

L'Assemblée Générale a approuvé le renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes indépendant, déjà entériné par les Assemblées Générales précédentes de juin 2007, Janvier 2010, et Aout 2013 à savoir KPMG - 25 rue Hubert Curien - 87000 Limoges - France, représenté par M. Sébastien GUERIT, comme titulaire, pour une durée totale de cinq exercices à compter de l'exercice comptable 2016, soit de 2016 à 2021, conformément à la législation française. Ce mandat devra être renouvelé par l'Assemblée Générale 2021.

Les délégués ont approuvé le projet de budget prévisionnel du Secrétariat Technique Permanent (STP) pour l'exercice 2016 et donnent mandat au Bureau Mondial de Liaison d'approuver les comptes prévisionnels pour 2017, 2018 et 2019 et les comptes définitifs du RIOB de 2016, 2017 et 2018 à la clôture des exercices. Ces comptes seront présentés ensuite pour ratification à la prochaine Assemblée Générale Mondiale de 2019.

Ces budgets n'incluent pas les frais directement supportés par les membres pour organiser ou participer aux activités statutaires, ni les éventuels nouveaux financements sur opérations que pourrait se voir attribuer le RIOB, au titre de la réalisation de certains projets à caractère général inscrit au Plan Pluriannuel d'Actions ou dans le cadre de programmes multilatéraux.

Le STP assurera une veille des programmes et projets internationaux pouvant concerner les objectifs et compétences du RIOB et de ses Membres, il est habilité à présenter des offres dans ce cadre et à signer par délégation de l'Assemblée Générale les contrats correspondants, dans les cas où ces offres seraient retenues pour bénéficier de financements bi ou multilatéraux. Le STP rendra compte régulièrement au Bureau Mondial de Liaison.

Il est rappelé que dans ce cadre, le STP a pu conclure, ces dernières années, notamment pour le compte du RIOB, et avec ses partenaires plusieurs projets notamment, avec la Commission Européenne.

Le STP du RIOB assure, par délégation de l'Assemblée Générale et sous le contrôle du Président Mondial, la gestion des comptes bancaires ouverts au nom du Réseau auprès de la Banque Société Générale en France où est statutairement établi le siège social officiel du RIOB.

L'Assemblée a également renouvelé l'Office International de l'Eau dans sa mission pour une nouvelle période quadriennale 2016-2019 pour l'accomplissement des tâches du Secrétariat Technique Permanent du Réseau, dans le cadre, en particulier, de la Convention signée en décembre 2003 entre le RIOB et l'OIEau.

L'Assemblée Générale donne délégation permanente de signature au représentant du Secrétariat Technique Permanent du RIOB, à l'Office International de l'Eau à Paris, qui pourra subdéléguer à ses adjoints, pour :

- d'une part, faire toutes propositions, signer toutes soumissions, marchés et conventions de prestations au nom du Réseau International des Organismes de Bassin et solliciter toutes aides et subventions publiques et établir les factures correspondantes ;

- d'autre part, ouvrir, gérer les comptes bancaires du Réseau, effectuer toutes opérations, engager toutes formes de dépenses et effectuer les paiements correspondants.

A5 – COTISATIONS 2017, 2018 et 2019

Le STP étudie systématiquement de paiement de cotisations ou de contrôle des changes avec les organisations concernées les solutions possibles à ces problèmes, afin de s'adapter aux règles contraignantes de la Comptabilité Publique dans certains Pays.

Les délégués ont fixé **la cotisation annuelle à 1.000 Euros, pour 2017, 2018, et 2019, au même niveau qu'en 2016, sans augmentation depuis 2007**, destinée à couvrir les frais généraux d'animation du Réseau et par priorité la publication de la "Lettre du RIOB" et l'animation du site Internet www.riob.org .

Les Réseaux Régionaux, dans le cadre de leurs statuts et de ceux du RIOB peuvent décider de fixer leur propre cotisation annuelle à un niveau acceptable qui s'ajoute à celle ci-dessus du RIOB appelée par le STP au titre du RIOB.

Les délégués rappellent aux Organismes - membres l'importance du règlement de cette cotisation pour développer les activités du Réseau et demandent aux membres de s'en acquitter rapidement ou de signaler les difficultés rencontrées au Bureau de Liaison.

Un compte du RIOB a été ouvert (en Euros et en Dollars américains) par le Secrétariat Technique Permanent (STP) à la Banque Société Générale à Grasse (France), pour recueillir les versements des cotisations.

A6 – RENFORCEMENT DE LA COMMUNICATION ET DE L'ECHANGE D'INFORMATION.

L'Assemblée Générale se félicite des succès obtenus par le RIOB depuis l'adoption des nouveaux statuts en 2000, tant au niveau des actions réalisées que de la reconnaissance internationale, en particulier dans le cadre de son Programme Associé avec le GWP devenu depuis Plan Pluriannuel d'Actions du RIOB, des Fora Mondiaux de l'Eau de, ainsi que dans la création et le développement des Réseaux Régionaux.

Il est rappelé que le RIOB a obtenu dès 2007 le « **statut consultatif spécial** » au titre des « Groupes Majeurs » auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC), ainsi qu'auprès des COP de l'UNECE, de l'UNFCC et du PNUE en 2015, ce qui lui permet d'assister à l'ensemble des manifestations organisées dans son domaine de compétences par les Agences et Programmes des Nations Unies.

L'Assemblée s'est félicitée du succès indéniable de la publication de "**la Lettre du RIOB**", de « **la Lettre Electronique du Réseau** » et du **site Internet**: « <http://www.riob.org> ».

Elle a décidé de poursuivre dans cette voie, dans le cadre du plan de communication pluriannuel présenté par le STP, notamment avec la publication annuelle de « la lettre du Réseau » en 2017, 2018 et 2019.

Elle insiste auprès des Organismes-membres sur l'intérêt primordial de contribuer à la rédaction de "**la Lettre du RIOB**" en envoyant leurs articles au STP dans les délais et d'enrichir le **site WEB** avec toutes les informations intéressantes.

Elle recommande aux Organismes-membres **d'informer immédiatement le STP de tout changement de leurs adresses de courrier électronique (E-mail)**, de façon à faciliter les liens et la diffusion de l'information au sein du Réseau, notamment par le biais de la « **Lettre électronique E.RIOB** ».

L'Assemblée a souligné le grand intérêt de la publication de la collection des « **Manuels de la Gestion de Bassin** », qui est un grand succès...déjà traduite en de nombreuses langues internationales!

Les quatre premiers Manuels (Manuel sur la GIRE dans les bassins, Manuel sur la GIRE dans les bassins transfrontaliers, Manuel sur l'adaptation aux effets du changement climatique dans les bassins transfrontaliers et Manuel sur la protection et la restauration des écosystèmes aquatiques dans les bassins) ont été officiellement présentés lors des Fora Mondiaux de l'Eau à Istanbul en Mars 2009, à Marseille en Mars 2012 et à Daegu en Avril 2015, ainsi qu'à la COP21 de Paris en Décembre 2015.

Il faut rappeler aussi la publication associant le RIOB, avec l'Académie de l'eau, le BRGM et l'UNESCO, d'un guide de gestion des aquifères transfrontaliers, financé par l'Agence Française de Développement.

Avec nos partenaires, nous avons en préparation pour 2018 de deux nouveaux manuels respectivement sur le financement des Plans de Gestion de Bassins et sur la participation des secteurs économiques et de la société civile dans la gestion de bassin rôle des Conseils et Comités de Bassin).

L'Assemblée renouvelle son soutien au développement du Système Euro Méditerranéen d'information et Documentation sur l'Eau (SEMIDE/EMWIS), auquel le RIOB est associé, pour diffuser l'information sur la gestion de bassin en Méditerranée, notamment dans le cadre du REMOB, ainsi que du projet d'un Observatoire Méditerranéen de l'Eau avec les Pays volontaires de cette région, ainsi que de l'avancement du Système Africain d'Information et de Documentation sur l'Eau (SADIEau/AWIS), piloté par le RAOB.

A partir de ces expériences concrètes et réussies, le RIOB s'associera et soutiendra toute initiative, qui conduirait à la mise en place de **Systèmes d'Information sur l'Eau**, favorisant, notamment dans le contexte du changement climatique, le partage et l'accès à des données et informations fiables, actualisées et cohérentes dans chaque bassin et chaque pays et également entre Pays intéressés par des échanges d'information sur l'eau que ce soit au niveau régional ou à celui des bassin transfrontaliers, en particulier dans le cadre des actions soutenues par le Secrétariat de la Convention de de la Commission Economique pour l'Europe des Nations Unies (CEE-NU /UNECE), mais aussi dans des pays fédéraux rencontrant des problèmes similaires.

L'Assemblée a également souhaité que les enseignements du projet d'Indicateurs de Performance pour la Gestion intégrée des bassins transfrontaliers africains (KPI) développé par le RAOB et ses partenaires, grâce au soutien financier de la France et de l'Union Européenne, dans 10 Bassins pilotes africains, puissent être largement diffusés pour être adapté au contexte de tous les bassins qui le souhaiteraient, notamment dans le cadre de l'Initiative pour la Gouvernance de l'Eau de l'OCDE, dont le RIOB est un des membres du Comité de Pilotage.

L'Assemblée Générale Mondiale de Mérida a organisé ses travaux autour de grands thèmes qui sont stratégiques pour assurer la mise en œuvre, dans les bassins des fleuves, des lacs et des aquifères, locaux, nationaux et transfrontaliers, de mesures indispensables pour faire face aux grands défis mondiaux que sont, en particulier, la croissance de la population et des besoins alimentaires et énergétiques, ainsi que l'adaptation aux effets du changement climatique, qui ont été abordés au cours de quatre tables rondes, sur :

- **L'adaptation au changement climatique dans les bassins,**
- **Les mandats, la composition, les rôles et les moyens des Conseils et Comités de Bassin,**
- **La gestion durable des bassins : planification et financement,**
- **La participation des secteurs économiques et des citoyens.**

L'Assemblée a été aussi l'occasion de présenter un premier bilan de la mise en application des engagements du « **Pacte de Paris sur l'eau et l'adaptation au changement climatique dans les bassins des fleuves, des lacs et des aquifères** », d'ores et déjà signé par 342 organisations du Monde entier à l'occasion de la COP21 de Paris en Décembre 2015, et de fixer ses perspectives opérationnelles en prévision de la prochaine COP22, qui se tiendra à la fin de cette année à Marrakech au Maroc.

Il a été rappelé que les Assemblées Générales du RIOB de DAKAR et de FORTALEZA avaient d'ores et déjà été très largement consacrée au grand thème stratégique de « **la nécessaire adaptation aux conséquences du Changement Climatique sur les cycles hydrologiques dans les bassins des fleuves, des lacs et des aquifères, locaux, nationaux et transfrontaliers** ».

L'Assemblée a renouvelé son invitation à tous les membres du RIOB et tous les autres organismes intéressés à signer le « Pacte de Paris », s'ils ne l'ont pas déjà fait.

L'Assemblée Générale a mandaté le Président et le STP pour assurer une large diffusion de ses conclusions auprès des Membres et des Organisations de Coopération Internationale intéressées, notamment par leur publication sur le site Internet du Réseau.

Le RIOB proposera aux Comité International d'Organisation du prochain 8^{ème} Forum Mondial de l'Eau de Brasilia sa contribution à l'animation des thèmes sur l'adaptation au changement climatique, sur la GIRE en général, et bien entendu sur la gestion des eaux transfrontalières.

En outre, « la Table Ronde des Institutions de coopération bi et multilatérale » a permis aux participants à l'Assemblée de Mérida de débattre avec ces organisations de leur vision des programmes d'adaptation indispensable pour faire face aux nouveaux défis mondiaux de la gestion de l'eau.

Les Organismes - membres du RIOB réitèrent leurs vœux d'une initiative internationale coordonnée des bailleurs de fonds bi et multilatéraux qui concentrerait l'Aide Publique au Développement sur des projets de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (IWRM) s'appuyant sur la création et le renforcement d'Organismes de Bassin et de leur Systèmes d'Information de Bassin, en particulier dans le contexte de la nécessaire adaptation aux effets du changement climatique sur les ressources en eau partout dans le Monde.

Pour établir leurs orientations, ces projets pourront s'appuyer sur les résultats des projets financés dans le cadre du renforcement de « **l'Interface Science –Politique** », soutenu par la DG Recherche et Innovation de la Commission Européenne, auquel le RIOB est associé avec ses partenaires et qui proposent des orientations opérationnelles des programmes de recherche sur les ressources en eau et favorise la diffusion des résultats de la recherche dont les organismes de bassin pourront bénéficier pour conduire des actions plus efficaces.

L'Assemblée Générale Mondiale du RIOB s'est félicitée que la gestion des ressources en eau ait enfin été reconnue comme un des Objectifs du Développement Durable post 2015 des Nations Unies. Elle appelle de ses vœux un soutien de tous les gouvernements du Monde entier pour mettre en œuvre les politiques dans ce sens, tant l'eau est déjà, et va devenir dans un tout proche avenir, un facteur limitant essentiel du développement économique et sociale de l'Humanité.

B - BILAN D'ACTIVITE DES RESEAUX REGIONAUX

L'Assemblée Générale a pris connaissance avec beaucoup de satisfaction des bilans d'activités des Réseaux Régionaux d'Organismes de Bassin (RRBO), créés au sein du RIOB et qui sont publiés sur le site Internet du RIOB :

- Le Réseau Latino-Américain des Organismes de Bassin (RELOB)

- Le Réseau Africain des Organismes de Bassin (RAOB)

Le RAOB bénéficie d'un financement de 3.000.000 Euros de la Commission Européenne dans le cadre du projet « SITWA » (Strengthening the Institutions for Transboundary Water management in Africa/Renforcement des Institutions de gestion des Eaux Transfrontalières en Afrique), dont l'agence d'exécution est le GWPO, destiné à renforcer et à développer les actions du RAOB en appui dans ce sens.

- Le Réseau Méditerranéen des Organismes de Bassin (REMOB)

- Le Groupe des Organismes de Bassins Européens pour l'application de la Directive Cadre européenne sur l'Eau, «EURO – RIOB», créé au sein du RIOB suite à la réunion internationale de Valencia en Novembre 2003. Le Groupe Euro-RIOB a tenu ses dernières réunions plénières à Plovdiv en Bulgarie en 2013, à Bucarest en Roumanie en 2014 et à Thessalonique en Grèce en 2015 et le secrétariat est assuré par le STP du RIOB. Le groupe formule chaque année des recommandations pour une meilleure prise en compte des expériences menées sur le terrain par les « Autorités de Districts » dans la Stratégie Commune de Mise en œuvre de la Directive (CIS). Le RIOB, tout comme le CEENBO et le REMOB sont membres du **Groupe de Coordination Stratégique (SCG), animé par la Commission Européenne et les Directeurs de l'Eau. Il est présidé par **M. Jacques GANOULIS, Secrétaire d'Etat Spécial pour l'Eau du Gouvernement Grec. Les prochaines Assemblées du groupe « Euro – RIOB » se tiendront à Lourdes en France du 19 au 22 Octobre 2016 et à Dublin en Irlande à l'automne 2017.****

L'Assemblée Générale du RIOB, compte tenu de la forte mobilisation déjà engagée par les membres européens du Réseau pour réussir l'application de la Directive – Cadre sur l'Eau et des Directives associées, notamment la Directive « Inondations », demande au STP de se rapprocher des Autorités responsables de la gestion des ressources en eau dans les Pays-Membres, de façon à leur présenter l'avantage que représente indéniablement l'échange des expériences entre les Autorités de bassin pour faciliter une application plus efficace sur le terrain des Directives européennes sur l'eau.

Elle rappelle que le RIOB a proposé à la Commission Européenne que le Groupe Euro-RIOB assure sous autorité de celle-ci et celle des directeurs de l'Eau, l'animation d'un véritable réseau européen des Autorités de District de bassin et rapporte des meilleures

pratiques et des questions soulevées par ces dernières au sein du Groupe de Coordination Stratégique (SCG).

- **Le Réseau des Organismes de Bassin d'Europe Centrale et Orientale (CEENBO)**,

- **Le Réseau des Commissions Internationales et des Organismes de Bassin Transfrontaliers**, dont le secrétariat est assuré par le STP du RIOB, a joué un rôle essentiel dans la préparation des sessions officielles, co-organisées par le RIOB et ses partenaires, du thème 4.3 du dernier Forum Mondial de l'Eau de Daegu, en Avril 2015. Il co-anime la plateforme de bassins transfrontaliers pilotes pour tester les mesures d'adaptation aux effets du changement climatique sur les ressources en eau initiée par l'UNECE en partenariat avec le RIOB.

- **Le Réseau des Organismes de Bassin d'Amérique du Nord (ROBAN)**,

- **Le Réseau Russophone des Organismes de Bassin d'Europe Orientale, Caucase et Asie Centrale (EECCA-NBO)**.

L'Assemblée Générale a encouragé le rapprochement avec le **Réseau Régional des Organismes de Bassin d'Asie (NARBO)**, créé par la Coopération japonaise et de la Banque Asiatique.

L'Assemblée s'est félicitée également de la signature en 2015 de l'accord de coopération entre la GWPO et le RIOB et du rapprochement étroit entre les Réseaux régionaux du RIOB et les « Partenariats Régionaux pour l'Eau du GWP » (RWPs) correspondants dans les mêmes régions géographiques, pour œuvrer de concert à la mise à l'application du concept de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) à l'échelle géographique particulièrement appropriée des bassins versants.

C - PLAN PLURIANNUEL D' ACTIONS DU RIOB

Il a été rappelé que les Assemblées Générales du RIOB de ZAKOPANE en 2000 et de QUEBEC en 2002 avaient approuvé le cadre général d'un **Programme Associé « soutenir la création et le renforcement des organismes de bassin dans le monde »**, élaboré conjointement entre le GWPO et le RIOB. Ce programme a fait l'objet d'une convention (MOU) signée entre le RIOB et le GWP en juin 2003 et renouvelée en Février 2015.

Depuis L'Assemblée Générale de 2010 de Dakar, il a été reconduit sous la forme actualisée du « **Plan Pluriannuel d'Actions du RIOB** »

Dans le cadre notamment des appels à propositions de l'Union Européenne, le STP du RIOB a pu présenter avec ses partenaires et réseaux régionaux des offres significatives depuis 2003, qui ont abouti à des conventions de financement avec la Commission Européenne en cofinancement avec plusieurs Coopérations bilatérales, en particulier, récemment pour un appui à la création de l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV) et de la Commission Internationale du Congo (CICOS) sur financement de la facilité Européenne pour l'Eau dans les Pays ACP.

Le projet de « Revue par les Paires », visant à faciliter la réalisation des Plans de gestion de Bassin de la Directive – Cadre sur l'Eau dans les 28 Etats-Membres de l'Union Européenne se déroule positivement à la satisfaction des Autorités de Bassin volontaires.

Le nouveau projet « EcoCuencas », financé sur les crédits « Water Climate » de l'Union européenne, impliquent 4 bassins d'Amérique latine pour tester des mesures économiques facilitant l'adaptation au changement climatique.

Le projet « Afri-Alliance » (Afri-EU Innovation Alliance for water and Climate), Projet européen H2020, 2016-2021 avec 16 partenaires a pour objectif de permettre aux acteurs africains et européens du monde de l'eau de travailler ensemble sur les thèmes de l'innovation, de l'interface science politique pour développer les capacités de l'Afrique à répondre aux enjeux liés au changement climatique.

L'assemblée a réaffirmé son soutien aux initiatives assurant une interface entre la science et la politique (SPI) afin de faciliter le dialogue entre les chercheurs et les décideurs et opérateurs de terrain et accélérer le transfert opérationnel des résultats de la recherche.

L'Assemblée a souhaité que de nouvelles initiatives soient prises en matière de renforcement de la formation des cadres et techniciens des organismes de bassin, ainsi que des représentants des usagers de l'eau dans les Comités ou Conseils de Bassin.

A cet effet « **L'Académie du RIOB** », lancée en 2010 pour organiser des sessions de formation à destination des cadres des Organismes de Bassin ou de leurs partenaires, en privilégiant les échanges de bonnes pratiques entre pairs et le transfert des résultats de la recherche, sera renforcée.

« **L'Académie du RIOB** » propose en particulier des formations à distance (e-Learning) grâce à des sessions « en direct » sur Internet, et des sessions enregistrées, formule permettant une grande flexibilité d'adaptation de la formation aux besoins et aux contraintes des praticiens.

Des sessions de formation plus traditionnelles ou des séminaires pourront être également organisées, notamment dans le cadre des grands événements du réseau (Assemblée générale, réunion des réseaux régionaux), selon les partenariats qui pourront s'établir avec les organisations de coopération bi ou multilatérale dans ce but.

Il est important notamment de mieux faire connaître dans le monde la mise en application des Directives européennes sur l'eau, notamment la Directive – Cadre sur l'Eau et la Directive Inondations...

Il en est de même pour la Convention des Nations Unies de 1992 pour la gestion des eaux transfrontalières en Europe, dite d'Helsinki, ouverte désormais à la ratification de tous les Pays-Membres des Nations Unies dans le Monde entier, qui aborde des thèmes importants pour la mobilisation des membres concernés du Réseau, tant au sein de l'Europe élargie que de tous les autres Pays qui seraient intéressés.

C'est aussi le cas de la Convention des Nations Unies relative aux usages autres que la navigation des fleuves internationaux (21 mai 1997). Cette Convention est enfin entrée en vigueur à l'été 2014.

Enfin, la Résolution A/RES/63/124 adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies offre aux Etats le cadre pour la gestion conjointe de leurs aquifères transfrontaliers.

C1 – NOUVELLES INITIATIVES ET PARTENARIATS.

Le projet « **AQUAMADRE** », qui vise à accroître la prise de conscience sur le rôle fondamental des fleuves et bassins pour la Vie et le développement économique, est pour le moment resté en instance, mais l'idée directrice de ce projet d'organiser des Rencontres nationales, régionales et/ou Internationales entre les membres des Comités et Conseils de Bassin sur le thème "Des Fleuves pour des Hommes", de façon à renforcer l'échange d'expériences sur le rôle et l'importance de la culture et des activités humaines dans la gestion des bassins versants, venant notamment en soutien de « Dialogues Nationaux pour l'Eau », reste complètement d'actualité.

L'Assemblée Générale rappelle l'intérêt mobilisateur du « **Passeport de citoyen de bassin** », initié par le Secrétariat International de l'Eau de Montréal conjointement avec le RIOB afin de développer auprès des décideurs locaux, des partenaires économiques et de la population, un plus fort sentiment d'appartenance à cette entité géographique fondamentale pour la gestion de l'eau qu'est le bassin-versant.

Elle propose aux Organismes de Bassin intéressés, et sur une base bien évidemment volontaire, de s'associer à ce projet et de développer leur propre passeport adapté à la situation de leur bassin.

Des développements Internet sont en cours pour permettre à chaque organisme de bassin volontaire de télécharger directement la maquette du « Passeport bleu » et de l'adapter à son bassin en gérant directement l'attribution dans le cadre de la charte d'utilisation.

L'Assemblée remercie **L'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE)** d'avoir compté le RIOB dans le Comité d'Orientation de l'Initiative sur la Gouvernance de l'eau, lancée lors du Forum Mondial de l'Eau 2012 de Marseille. Le RIOB a notamment assuré conjointement avec l'UNESCO l'animation du volet « GIRE par bassin » (incluant les aquifères) de cette initiative, qui a d'ores et déjà abouti à l'approbation des 12 Principes de bonne gouvernance de l'eau de l'OCDE. Le RIOB se mobilisera pour proposer des exemples de bonnes pratiques et des recommandations sur des indicateurs pertinents pour la gestion de bassin dans ce cadre pour le prochain Forum Mondial de Brasilia.

Elle se félicite de la création de « **la plateforme de bassins transfrontaliers pilotes pour tester les mesures d'adaptation aux effets du changement climatique sur les ressources en eau** », initiée en partenariat par **l'UNECE** et le RIOB. Elle appelle à une large mobilisation des Commissions Internationales ou des Autorités de bassins transfrontaliers du monde entier pour s'associer à cette initiative stratégique compte tenu des enjeux à très court terme de l'adaptation, notamment pour l'application concrète des engagements du « Pacte de Paris ».

Il a été rappelé que le RIOB était membre du Comité d'organisation de **la Conférence Internationale des Nations Unies**, qui s'est tenue fin Aout 2013 à **Dushambe au Tadjikistan**.

Le RIOB est partenaire des événements « **European River Restoration** » organisés à Vienne en Autriche en 2013, 2014 et 2015 au cours desquels est remis chaque année le « Prix Européen des Rivières ». La collaboration avec **le Centre Européen pour la Restauration des Rivières (ERRC)** doit encore être renforcée compte tenu des enjeux que représente le bon état écologique des fleuves, des lacs et des zones humides dans les stratégies globales d'aménagement des bassins.

Le RIOB est également invité à participer en Novembre 2016, juste après la COP22, au 2ème "Sommet de l'Eau de Budapest", visant la mise en application des nouveaux Objectifs du Développement Durable post 2015 des Nations Unies.

L'Assemblée Générale s'est également félicité du grand succès du « **1^{er} Forum International de l'Environnement pour les Organismes de Bassin** », qui a été co-organisé par le **Programme des Nations unies pour l'Environnement (PNUE)** et le RIOB du 26 au 28 Novembre 2014, à Nairobi au Kenya. Il était prévu une seconde édition en 2017 à l'invitation des Autorités égyptiennes, à confirmer.

Enfin, l'Assemblée se félicite à nouveau de la signature par le RIOB d'un l'accord (**Memorandum Of Understanding**) avec **International RiverFoundation**, l'**International Commission for the Protection of the Danube**, **The Global Environment Facility's International Waters Learning Exchange and Research Network (IW:LEARN)**, le **GWP** et **The Great Rivers Partnership**, piloté par **The Nature Conservancy**, pour mieux collaborer avec tous ces organismes qui poursuivent des objectifs similaires et convergent dans nos efforts commun, avec l'objectif de créer un Réseau Mondial pour la Gestion Intégrée des Bassins Fluviaux (**Global Network for IRBM**).

L'Assemblée Générale a chargé le Bureau de Liaison d'examiner l'Agenda complémentaire des manifestations internationales à labelliser, auxquelles le RIOB s'associera officiellement en 2016 et 2019.

Au-delà et s'agissant de l'avenir, l'Assemblée appelle l'attention des Organismes de coopération bi et multilatérale sur l'intérêt des **projets labellisés** dans le cadre de son **Plan Pluriannuel d'Actions (INBO ACTION PLAN)**, et souhaite que ces projets puissent être financés par priorité dans le cadre des actions renforcées que les bailleurs conduisent pour une Gestion Intégrée et une meilleure gouvernance des ressources en Eau dans le monde (GIRE), au niveau géographique approprié des bassin versants.

D - IMPLICATION DANS LE VIII^{ème} FORUM MONDIAL DE L'EAU

L'Assemblée a souhaité que le RIOB poursuive les réflexions engagées depuis les Fora Mondiaux de l'Eau de La Haye, de Kyoto, de Mexico, d'Istanbul, de Marseille et de Daegu pour proposer sa « vision » sur l'évolution de la gestion de l'eau dans les prochaines années, et ses propositions pour passer à l'action concrète sur le terrain dans la perspective du VIII^{ème} Forum de Brasilia au Brésil en Mars 2018.

L'Assemblée a rappelé les efforts déployés par le STP et tous les membres du Réseau pour marquer une présence active très forte lors des échanges du Forum Mondial de l'Eau qui se sont déroulés tant à Marseille en Mars 2012 qu'à Daegu-Gyeongju en Avril 2015. Le RIOB a ainsi très largement pris part à l'organisation de nombreuses sessions sur la coopération transfrontalière, sur la gestion par bassin, sur la bonne gouvernance de l'eau, sur les systèmes d'information et sur la formation.

Cette mobilisation a trouvé son « point d'orgues » lors de la clôture des travaux du Forum avec la signature par 16 organisations, désignées comme coordinatrices des Thèmes du Forum (World water Champions), dont le RIOB au titre du thème 4.3, de l'Engagement pour l'Action de Daegu-Gyeongju, qui fixe un ensemble de recommandations et de bonnes pratiques pour faire face aux grands défis mondiaux.

A ce titre le RIOB assure à la demande du Conseil Mondial de l'Eau et du gouvernement coréen le suivi des actions recommandées pour en établir un bilan lors du 8^{ème} Forum.

L'Assemblée Générale propose aux organisateurs du VIII^{ème} Forum Mondial de l'Eau que le RIOB anime les travaux préparatoires sur l'adaptation au changement climatique dans les bassins, ainsi que sur la création et le renforcement des Organismes de Bassin pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau et la coopération transfrontalière dans le Monde, en association avec tous les autres organismes compétents et représentatifs concernés, notamment l'UNESCO, UNCCD et l'UNECE, The GEF, Green Cross International, TNC, UICN, WWF et autres....

L'Assemblée a donné le mandat au Bureau Mondial de Liaison pour préparer la participation du RIOB au VIII^{ème} Forum Mondial de l'Eau de Daegu et envisager également des partenariats dynamiques à cette occasion avec les organisateurs d'événements spécifiques.

Elle charge MM. **Lupercio ZIROLDO ANTONIO**, en liaison avec MM. **GUY FRADIN** et Newton **DE LIMA AVEREDO**, en tant, à la fois, que Gouverneurs du Conseil Mondial de l'Eau et Membres du Bureau Mondial de Liaison du RIOB, et **JF DONZIER SG** du STP, d'assurer la liaison permanente avec les organisateurs du prochain Forum de Brasilia.

E - APPROBATION DE « LA DECLARATION DE MERIDA »

L'Assemblée Générale a approuvé à l'unanimité « **la Déclaration de Mérida** », ainsi que les rapports des quatre tables rondes, annexées aux présentes résolutions finales.

Elle a demandé aux Présidents et aux Secrétaires Techniques Permanents du RIOB et des Réseaux Régionaux, ainsi qu'à tous les membres et observateurs du Réseau, d'en faire la promotion dans toutes les instances et auprès de toutes les organisations concernées.

Elle souhaite que cette « **Déclaration de Mérida** » contribue aux travaux de préparation des initiatives internationales visant à promouvoir la Gestion Intégrée des Ressources de l'Eau (GIRE) par bassins versants.

F - LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE 2019

L'Assemblée a retenu avec gratitude l'invitation depour tenir la XIème Assemblée Générale du RIOB en 2019 au.....

Tous les délégués ont remercié à nouveau très chaleureusement les autorités Mexicaines, la municipalité de Mérida, l'Etat du Yucatan et le Gouvernement Fédéral, notamment la Commission Nationale de l'Eau (CONAGUA), le Réseau des Organismes de Bassin d'Amérique du Nord (ROBAN), les Conseils de Bassin mexicains et tout particulièrement **MM.....**, **Mmes.....**, pour leur excellent accueil et pour la parfaite organisation de cette Assemblée Générale Mondiale du RIOB au Mexique.

La Déclaration finale, les photos et toutes les présentations sont publiées sur le site Internet :

www.riob.org

Approuvé à Mérida–Mexique, le 03 Juin 2016.



Liste des (49) Pays représentés :

ARGENTINA; BELGIUM; BELIZE; BOLIVIA; BOTSWANA; BRASIL; BURKINA FASO; BURUNDI; CANADA; CHILE; COLOMBIA; COSTA RICA; CZECH REPUBLIC; ECUADOR; ESPAÑA; ESTONIA; FRANCE; GERMANY; GREECE; HUNGARY; ITALY; KENYA; LAO PDR; MAROC; MEXICO; NICARAGUA; PARAGUAY; PERÚ; SENEGAL; SOUTH AFRICA; SWITZERLAND; TOGO; UNITED STATES; URUGUAY; USA; UZBEKISTAN; ZAMBIA ; MARTINIQUE; GUYANE ; CONGO (REP DEM); COTE D'IVOIRE; GHANA; GUINEA; HAITI; MALI;; NIGERIA; PAKISTAN; SIERRA LEONE; SRI LANKA;GEORGIE.